

## [ASSEDIC : double peine pour les « recalculés »](#) [1]

Article paru dans Plateaux n°198 - 3ème trimestre 2009

Le SFA a été contacté ces derniers mois par des salarié(e)s qui, après maladie ou maternité, s'étaient vu ouvrir en 2008 des nouveaux droits ARE, avec un calcul d'indemnité journalière qui leur paraissait très satisfaisant. Bien mal leur en a pris. Courant 2009, Pôle Emploi leur a réclamé des trop-perçus allant jusqu'au tiers des allocations qu'ils avaient effectivement touchées.

Le Fauteur : un « bug » informatique !

Le SFA conteste avec force les méthodes utilisées par Pôle Emploi, pour récupérer ces trop-perçus; méthodes aussi diverses qu'incohérentes, allant du blocage total pur et simple du versement mensuel aux allocataires, jusqu'aux sommations de remboursement immédiat et passant par des refus systématiques d'échelonnement raisonnable des remboursements.

Ils seraient actuellement quelque 500 à subir cette situation. Certains cas en région ont pu être résolus suite à des interventions du syndicat. A Paris, un collectif de jeunes mamans a réussi à obtenir une solution de tous leurs cas, suite à l'intervention du médiateur Pôle Emploi. La Fédération du spectacle doit rencontrer le directeur de l'Unedic début octobre afin de résoudre ce problème qui ne pèse, bien évidemment, que sur les seuls allocataires.

Le protocole Unedic de 2007 a provoqué, parmi ses dégâts, la baisse considérable du montant les allocations suite à une maladie ou à une maternité. Mais dans le cas présent, il s'agit bien d'une double peine !

*NB : rappelons que le SFA (dans le cadre fédéral), travaille sur le projet d'une proposition alternative palliant l'absence de versement de cotisation Assedic en période d'indemnisation par la Sécurité Sociale...*

Didier TAUDIERE

Mot de passe \*

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

## [Coordonnées du SFA](#)

### **Syndicat Français des Artistes-interprètes**

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : [contact@sfa-cgt.fr](mailto:contact@sfa-cgt.fr)

Site Web : [www.sfa-cgt.fr](http://www.sfa-cgt.fr)

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)  
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)  
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)  
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)  
[Télévision](#)

## [Coordonnées du SFA](#)

### **Syndicat Français des Artistes-interprètes**

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : [contact@sfa-cgt.fr](mailto:contact@sfa-cgt.fr)

Site Web : [www.sfa-cgt.fr](http://www.sfa-cgt.fr)

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

## **Accès réservé**

Nom d'utilisateur \*

Mot de passe \*

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

**URL source (modified on 14/02/2010 - 23:50):** <https://sfa-cgt.fr/assedic-double-peine-pour-les-recalculés#comment-0>

## Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/assedic-double-peine-pour-les-recalculés>